Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260629-2026_70-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2026/70 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ET DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 23 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 29 juin à 18h30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Caroline LE BAYON, M. Stéphane LE BOULER, Mme Morgane GUERLAIS GOUAS, M. Bernard RAUD, Mme Anne LE GOFFE, Mme Marie-France BLONDEAU, Mme Michelle ROYER, M. Hervé LE ROUZIC, Mme Annie THOMAS, M. Jean-Pierre KERBART, M. Yann GEFFROY, M. Stéphane COUDERC, Mme Régine NAYEL, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, M. Dominique NAYEL, M. Yannick LE BRETON, Mme Sabrina BOTHUA, Mme Hélène SERVE-CATELIN, Mme Virginie CATHELIN, M. Steven LE MOULLEC, Mme Valérie REDUREAU, M. Tugdual GAUTER et M. Stanislas BOUREAU

Étaient excusés : M. Patrick LEFRANC (Pouvoir donné à M. Jean-Pierre KERBART), M. Armand GRUIEC (Pouvoir donné à Mme Chantal MAHIEUX) et Mme Florence LE COGUIC (Pouvoir donné à Mme Valérie REDUREAU)

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS GOUAS

Rapporteur : Chantal MAHIEUX – Anne LE GOFFE – Hervé LE ROUZIC - Yann GEFFROY

Les associations suivantes ont déposé des demandes de subventions exceptionnelles et de fonctionnement :

- Ti Amann : mise en place et participation à des actions afin de récolter des fonds pour le financement des projets éducatifs et citoyens – demande de subvention de fonctionnement
- Comité de sauvegarde de la Chapelle Saint Quirin : réalisation d'une monographie sur la chapelle à l'occasion des 365 ans du monument – demande de subvention exceptionnelle de 5 000€
- ABSAP : achat de pièges sélectifs (50) et non sélectifs (50) pour un montant de 1075,32€ - demande de subvention exceptionnelle de 675€

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260629-2026_70-DE

- Desporteam : déplacement de l'équipe FSGT dans le cadre du championnat de France de volley. Cette année, l'équipe s'est déplacée 3 fois (Paris, Gardanne et Bordeaux) au lieu de 2 fois les autres années (le club n'a pas pu recevoir les rencontres sur Brec'h pour cause d'élection municipale) d'où un surcoût au niveau des déplacements (au total 6464 € : avion, train, péages, essence …) - demande de subvention exceptionnelle de 2 000 €

La commission Finances – Administration générale consultée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ATTRIBUE les subventions suivantes :**

ASSOCIATION	Montant attribué
TI AMANN	500€
COMITE DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINT GUERIN	2 500€ + achat de 100 livres
ABSAP	675€
DESPORTEAM	1 000€

25 pour ; 4 abstentions ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Fabrice ROBELET

MAIRIE DE BRECH'H MORBIHAN